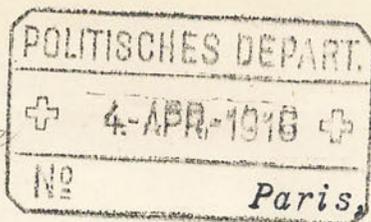


Circul. Ex.
Légation de Suisse
en
France.



1/16
45

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ce matin, j'ai demandé à M. Cambon s'il avait été question de la Suisse, sous une forme quelconque, dans la Conférence des Gouvernements alliés qui a siégé à Paris les 27 et 28 mars et dont, pour la bonne règle, je joins les résolutions telles qu'elles ont été communiquées officiellement au public.

M. Cambon m'a répondu catégoriquement qu'il n'avait pas été dit un mot de notre pays, ni au point de vue politique, ni au point de vue militaire et que je pouvais vous l'écrire de sa part. Je lui ai demandé alors s'il en avait été question au point de vue économique; M. Cambon a répondu qu'il n'avait pas été question de la Suisse plus que d'autres Etats neutres; on n'a pas discuté l'avenir économique après la guerre, mais on a seulement envisagé les mesures à prendre pendant la guerre, pour assurer le blocus plus effectif de l'Allemagne. Comme il s'agissait de détails, la Conférence des Ministres dirigeants et de leurs collaborateurs les plus élevés, n'est pas entrée dans ces détails; elle les a renvoyés à une Commission internationale qui siègera, à la fin d'avril, à Paris, et a décidé en attendant la constitution à Paris d'un Comité permanent des Alliés pour s'occuper de

-2-

Monsieur
 Monsieur HOFMANN
 Conseiller fédéral
 Chef du Département politique suisse
 Division des Affaires étrangères
 etc, etc, etc...

B E R N E

BAr

13

Dodis



/T

toutes les questions se rattachant au blocus et aux moyens de le renforcer. Il est évident que la Suisse, comme d'autres pays neutres, pourra avoir à subir le contre-coup des mesures qui seront prises. C'est à l'occasion de la création de ce Comité permanent qu'il a été une fois question de la Suisse; il paraît qu'on envoie d'Espagne en Suisse, des quantités considérables et absolument inusitées de résidus de vendanges, sorte de marc de raisin, dont on s'est demandé ce que la Suisse pouvait bien faire; il aurait été constaté que ces résidus, soit marcs, passaient en Allemagne où ils servent à la fabrication de gaz asphyxiants. Il y aura ainsi, dit M. Cambon, toute une série de mesures de détail à prendre et qu'on cherchera à concerter le plus possible entre les divers Alliés dont la pratique est actuellement assez variable; l'Italie notamment laisse peut-être à désirer sous ce rapport.

La seconde question économique dont s'est occupée la Conférence des premiers Ministres et des Ministres des Affaires étrangères n'intéresse qu'indirectement la Suisse, c'est la question des frets; il faut absolument augmenter les moyens de transport maritime et enrayer la hausse des frets; cette hausse est, dans une grande mesure, la conséquence des décisions britanniques, puisque l'Angleterre prélève un impôt formidable sur les bénéfices des transporteurs maritimes, ce qui augmente le prix de revient des marchandises arrivant sous pavillon anglais partout, et ce qui renchérit la vie des Alliés français ou Italiens ainsi que des neutres. Cela intéresse indirectement la Suisse puisqu'elle importe des quantités de marchandises et notamment de céréales sous pavillon britannique

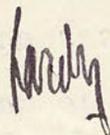
Il n'a pas été question de la réquisition de tous les navires de commerce anglais par le Gouvernement britannique et cette mesure serait considérée par M. Cambon comme inadmissible et impraticable. Il semble, au contraire, que tout ce que les Alliés pourront décider à Londres pour diminuer le coût du fret profitera à la Suisse. Il paraît important à M. Cambon que le Ministre de Suisse à Londres suive de près les travaux de la Commission qui, à Londres, s'occupera de cette question des frets.

Après avoir parlé de diverses affaires courantes, à M. Cambon, je lui ai de nouveau, en terminant dit: "Je puis donc écrire à Berne qu'au point de vue politico-militaire, il n'a pas été question de la Suisse à la Conférence?" - Il a répondu: - Non, vraiment non, je ne puis pas me rappeler quoi que ce soit concernant la Suisse". Je lui ai alors demandé si dans ses entretiens, il avait remarqué des manifestations de mauvaise humeur ou de défiance à propos de l'affaire des colonels ou autres questions; il a répondu qu'il lui paraissait vraiment qu'on envisageait aujourd'hui l'affaire comme un incident et cet incident comme clos. Je lui ai demandé alors s'il avait entendu parler de mesures militaires spéciales, prises en France ou en Italie contre nous depuis cet incident. Il a répondu qu'il n'avait aucune connaissance de mesures de ce genre et que Barrère n'avait rien écrit de Rome dans cet ordre d'idées.

Dans les cercles politiques français et chez les diplomates accrédités ici, on a généralement

l'impression que la Conférence a été, avant tout, une manifestation extérieure de l'union des Alliés et qu'elle a accru la confiance dans la solidité des liens qui unissent les Alliés. Cette manifestation, coïncidant avec l'échec de l'offensive allemande à Verdun, augmente d'une façon considérable la confiance française dans l'issue finale de la guerre, bien qu'on continue à être d'avis que, soit les Anglais, soit les Italiens pourraient faire davantage au point de vue militaire. On a aussi nettement l'impression qu'un des buts essentiels de la réunion de Paris a été de soutenir le Gouvernement italien, dont la position était quelque peu chancelante; on a tenu à mettre en avant ici, le plus possible, les Italiens et le voyage d'Asquith à Rome est inspiré de la même pensée.

*Agréer, Monsieur le Conseiller fédéral,
l'assurance de ma haute considération.*



Le Temps Paris 30 Mars 1916

LES RÉSOLUTIONS

La Conférence des alliés a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

I

Les représentants des gouvernements alliés, réunis à Paris les 27 et 28 mars 1916, affirment l'entière communauté de vues et la solidarité des alliés.

Ils confirment toutes les mesures prises pour réaliser l'unité d'action sur l'unité de front.

Ils entendent, par là, à la fois, l'unité d'action militaire assurée par l'entente conclue entre les états-majors, l'unité d'action économique, dont la présente Conférence a réglé l'organisation, et l'unité d'action diplomatique, que garantit leur inébranlable volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire de la cause commune.

II

Les gouvernements alliés décident de mettre en pratique, dans le domaine économique, leur solidarité de vues et d'intérêts. Ils chargent la conférence économique qui se tiendra prochainement à Paris de leur proposer les mesures propres à réaliser cette solidarité.

III

En vue de renforcer, de coordonner et d'unifier l'action économique à exercer pour empêcher les ravitaillements de l'ennemi, la Conférence décide de constituer à Paris un comité permanent dans lequel tous les alliés seront représentés.

IV

La Conférence décide :

1° De poursuivre l'organisation, entreprise à Londres, d'un bureau central international des affrètements;

2° De procéder en commun, et dans le plus bref délai, à la recherche des moyens pratiques à employer pour répartir équitablement entre les nations alliées les charges résultant des transports maritimes et pour enrayer la hausse des frets.